

- **Dispositifs et Rapports**

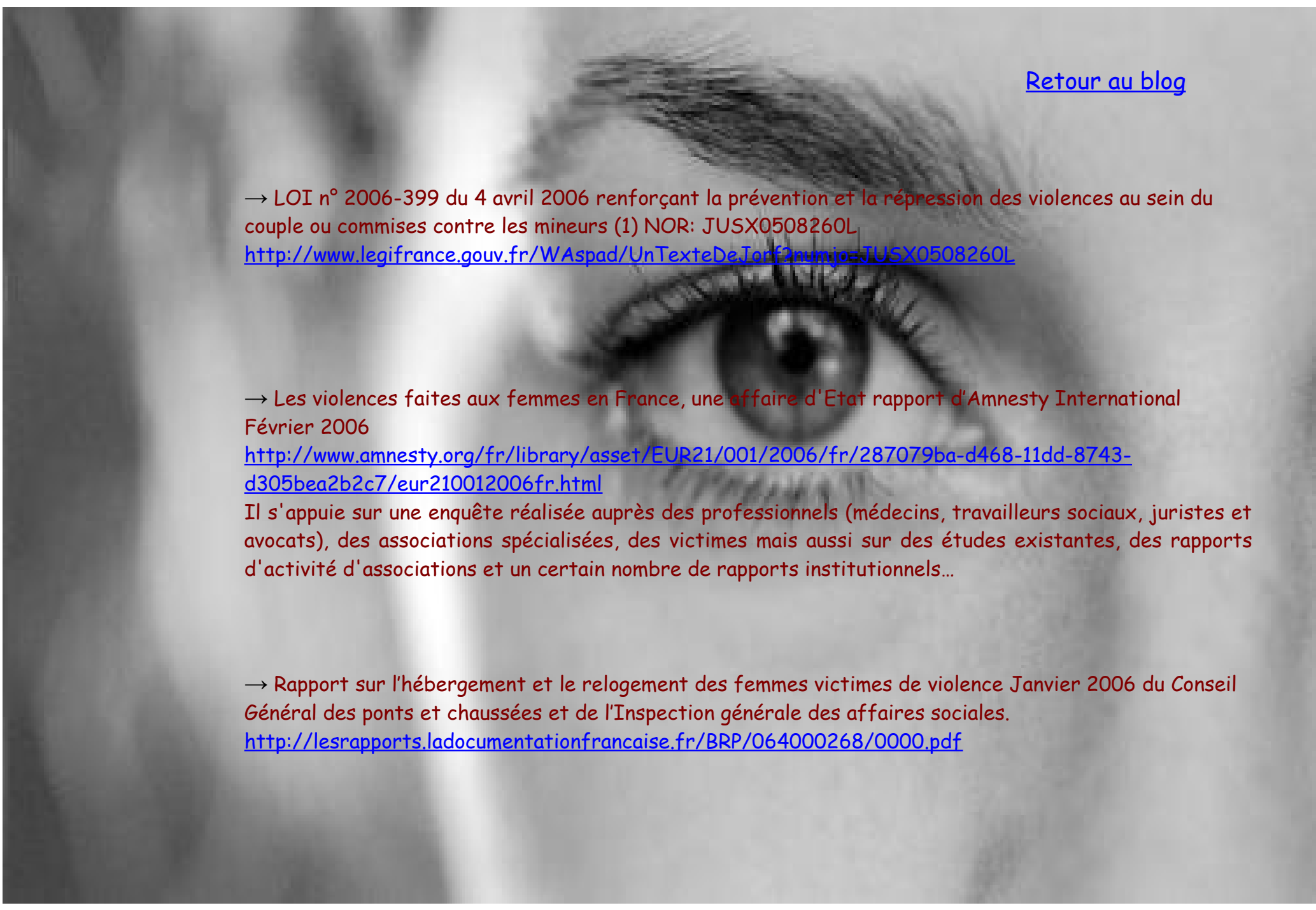
→ « douze objectifs pour combattre les violences faites aux femmes » Deuxième plan global triennal (2008-2010) du Ministère du Travail, des relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité, et de la Ville.
http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_VI.pdf

→ Dossier sur la lutte des violences à l'encontre des femmes sur le site du Ministère du Travail, des relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité, et de la Ville, rubrique « Grands dossiers » 2009
http://www.travail-solidarite.gouv.fr/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=873

→ Les violences faites aux femmes, les chiffres 2007 extrait d'INSEE première, n°1190, 2008
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=2221

Les violences envers les femmes sont multiples : sans compter les agressions subies dans leur cadre familial actuel, 6 % des femmes ayant entre 18 et 59 ans ont été l'objet d'injures sexistes en 2005 ou 2006[...]

→ Campagne de sensibilisation contre l'excision et le mariage forcé sur le site du Ministère du Travail, des relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité, et de la Ville, Espace Femmes/Egalité. Novembre 2007
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite/>



[Retour au blog](#)

→ LOI n° 2006-399 du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs (1) NOR: JUSX0508260L

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeLoi?numjo=JUSX0508260L>

→ Les violences faites aux femmes en France, une affaire d'Etat rapport d'Amnesty International
Février 2006

<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/EUR21/001/2006/fr/287079ba-d468-11dd-8743-d305bea2b2c7/eur210012006fr.html>

Il s'appuie sur une enquête réalisée auprès des professionnels (médecins, travailleurs sociaux, juristes et avocats), des associations spécialisées, des victimes mais aussi sur des études existantes, des rapports d'activité d'associations et un certain nombre de rapports institutionnels...

→ Rapport sur l'hébergement et le relogement des femmes victimes de violence Janvier 2006 du Conseil Général des ponts et chaussées et de l'Inspection générale des affaires sociales.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000268/0000.pdf>